



Pour accéder au site TelePAC taper sur n'importe quel moteur de recherche le sigle TELEPAC et sélectionner l'adresse « TELEPAC » :

www.telepac.agriculture.gouv.fr

La page d'accueil du site TELEPAC s'affiche et sur celle-ci vous disposerez, pour vous accompagner dans votre télédéclaration:

- D'aides en lignes
- D'une assistance téléphonique n°0800 221 371 (appel gratuit depuis un fixe)

⚠ Avant de commencer munissez vous de votre numéro PACAGE et de votre code TelePAC (en haut et à gauche sur votre courrier de notification de portefeuille DPU 2013)



1 COMMENT SE CONNECTER A TELEPAC POUR LA PREMIERE FOIS

Pour une **1ère connexion à TELEPAC** vous devez vous inscrire et pour ce faire, en page d'accueil, compléter la fenêtre entourée ci-dessous :

a Saisissez votre n°**PACAGE** et cliquez sur « **Vérier** »

Une nouvelle fenêtre s'ouvre ...

b Saisissez vos informations personnelles et cliquez sur « **Valider** »

Le **code « TelePAC 2014 »** vous est communiqué en haut à gauche de la 1ère page de votre notification DPU 2013

1 COMMENT SE CONNECTER A TELEPAC POUR LA PREMIERE FOIS (suite)

Une nouvelle fenêtre s'ouvre ...

Par défaut, votre numéro PACAGE s'inscrit dans l'espace « identifiant », il est conseillé de laisser ce champ pré-rempli.

C Pour sécuriser l'accès à votre compte TelePAC il vous est demandé d'indiquer votre mot de passe (6 caractères au minimum).

⚠ Une double saisie est recommandée plutôt qu'un copier-coller afin de limiter les erreurs de frappe et ainsi la perte du mot de passe.

⚠ l'identifiant et le mot de passe sont à conserver « précieusement », ces deux éléments vous permettront de vous connecter ultérieurement.

N'oubliez pas de « **Valider** »!

→ Vous êtes inscrits sur TelePAC. Vous pouvez accéder à votre télédéclaration et à votre espace personnel (courriers,...).

2 VOUS VOUS ETES DEJA CONNECTE A TELEPAC EN 2013

a Saisissez votre **numéro PACAGE** dans la zone «Utilisateur» et votre mot de passe choisi en 2013.

Utilisateur déjà inscrit

Utilisateur : **a**

Mot de passe : Connexion

Nouvel utilisateur ou mot de passe perdu :

N° PACAGE : Vérifier

b Saisir le **code TelePAC** figurant sur le courrier de notification du portefeuille DPU 2013 et **Valider**

Assistance au 0 800 221 371 (appel gratuit du lundi au vendredi (sauf jours fériés))

Je télédeclare mes aides sur **telepac** Bienvenue sur le site des téléservi

Première connexion en 2011

Vous vous connectez pour la première fois à TelePAC en 2011. Vous pouvez conserver votre nom d'utilisateur et votre mot de passe 2010, mais pour cela vous devez confirmer votre authentification. A cet effet, veuillez renseigner votre code TelePAC 2011. Ce code est inscrit en haut à gauche de votre courrier de fin de campagne 2010, sur la première page.

Code TelePAC 2011 : **b**

Attention: il s'agit d'un code confidentiel qui vous est strictement personnel. Il permet de vous authentifier sans erreur et sécurise l'accès à vos données ainsi que la signature électronique de vos télédéclarations.

Code TelePAC perdu ?
Demandez le en

*Votre inscription est confirmée.
Le même mot de passe peut être conservé
pour accéder à TelePAC.*

3 VOUS AVEZ PERDU VOTRE CODE TELEPAC :

En page d'accueil renseigner votre numéro PACAGE dans la fenêtre ci-dessous :

Nouvel utilisateur ou mot de passe perdu :

N° PACAGE : Vérifier

Une nouvelle fenêtre s'ouvre ...

a Compléter au moins 3 des 4 premiers champs d'informations et **b** « cliquez ».

Création du compte / mot de passe perdu

Afin de vous identifier, veuillez compléter les données suivantes

N° PACAGE : 999004103

Code INSEE de la commune du siège de l'exploitation : **a**

N° SIRET :

Date de naissance si exploitant individuel (jj/mm/aaaa) :

3 derniers caractères du compte bancaire : et clé RIB :

Code TelePAC 2011 * : **b**

* Ce code est inscrit en haut à gauche de votre courrier de fin de campagne 2010 sur la première page. Attention: il s'agit d'un code confidentiel, qui vous est strictement personnel. Il permet de vous authentifier sans erreur et sécurise l'accès à vos données ainsi que la signature électronique de vos télédéclarations.

Code TelePAC perdu ?
Demandez le en

Ce code vous sera alors envoyé par courrier.

4 VOUS ETES NOUVEAU DEMANDEUR :

Adressez vous à votre DDT qui vous fournira votre n°PACAGE et la procédure à suivre.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DDT de l'ARIEGE

**CAMPAGNE PAC 2014 :
Comment se connecter à
TelePAC ?**



**Vos contacts au Service Économie
Agricole de la DDT :**

- ◆ 05 61 02 15 19
christine.perramond@ariego.gouv.fr
- ◆ 05 61 02 15 56
nadine.cambon@ariego.gouv.fr

Vos télédéclarations sur TéléPAC 2014 :

- ◆ du 6 au 31 janvier : aides aux ovins et caprins
- ◆ du 1^{er} mars au 15 mai : PMTVA
- ◆ du 1^{er} avril au 15 mai : dossier PAC

Ce document est également
disponible sur le site de la préfecture:
www.ariego.gouv.fr
(Politiques publiques / Agriculture / ...)